

Commission Centrale d’Ethique (CCE): rapport annuel 2015

Mandat

La Commission Centrale d'Ethique (CCE) anticipe et discute les problèmes éthiques en médecine. Elle s'oriente selon les développements aux niveaux national et international et encourage l'échange d'informations et la collaboration avec des institutions apparentées.

La CCE élabore des directives éthiques comme aide à la pratique médicale ou à la recherche biomédicale. Elle s'exprime également sur les questions médico-éthiques en lien avec l'actualité ou soumises à l'ASSM par des institutions publiques ou privées ou des particuliers.

Composition

Prof. Christian Kind, St-Gall (Président)
Prof. Markus Zimmermann, Fribourg (Vice-Président) (jusqu'en mai 2015)
lic théol., dipl. biol. Sibylle Ackermann, Berne (ex officio)
PD Dr Eva Bergsträsser, Zurich (depuis mai 2015)
Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich
Prof. Thomas Bischoff, Lausanne
Dr Monique Gauthey, Genève
Dr Daniel Grob, Zurich (jusqu'en mai 2015)
Prof. Paul Hoff, Zurich (depuis mai 2015)
Prof. Samia Hurst, Genève
Dr Roland Kunz, Affoltern am Albis
Prof. Peter Meier-Abt, Berne
Dr sc. méd. Settimio Monteverde, MME, MAE, RN, Zurich
Dr Hans Neuenschwander, Lugano
Prof. Fred Paccaud, Lausanne
Dr Valdo Pezzoli, Lugano (jusqu'en mai 2015)
lic. iur. Michelle Salathé, MAE, Berne (ex officio)
Dr Jacques Seydoux, Delémont (jusqu'en novembre 2015)
PD Dr Martin Siegemund, Bâle
Prof. Dominique Sprumont, Neuchâtel
PD Dr Yvan Vial, Lausanne (depuis mai 2015)
Marianne Wälti-Bolliger, Tramelan
Prof. Hans Wolff, Genève

Mutations 2015

En 2015, les membres suivants de la CCE, arrivés au terme de leur mandat de huit ans, se sont retirés:

Prof. Markus Zimmermann, Fribourg
Dr Daniel Grob, Zurich
Dr Valdo Pezzoli, Lugano
Dr Jacques Seydoux, Delémont

Les personnes suivantes ont été élues comme nouveaux membres de la CCE:
PD Dr Eva Bergsträsser, Zurich
PD Dr Yvan Vial, Lausanne
Prof. Paul Hoff, Zurich

Activités 2015

En 2015, la CCE s'est réunie à quatre reprises. Au-delà du travail accompli dans les sous-commissions, la CCE s'est principalement attachée à l'élaboration de recommandations et de prises de position.

Directives médico-éthiques

- Approbation de la version définitive des directives *Mesures de contrainte en médecine*. Ces directives, publiées pour la première fois en 2005, ont été entièrement révisées et adaptées aux conditions cadres juridiques du nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013.
- Directives *Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes*. Le projet de directives sera mis en consultation en 2016; la publication de la version définitive sera ensuite synchronisée avec l'entrée en vigueur de la loi révisée sur la transplantation.
- Directives pour le *Traitement et la prise en charge de personnes atteintes de démence*. La sous-commission a débuté ses travaux au courant de l'été 2015, sous la direction de PD Dr Georg Bosshard de Winterthour. Ces directives sont élaborées en étroite concertation avec la Stratégie nationale en matière de démence 2014-2017.
- Révision des directives *Prise en charge de patientes et patients en fin de vie*. La sous-commission, dirigée par le Prof. Christian Kind, St-Gall, est entrée en activité en automne 2015.
- *Principes et recommandations relatives à la constatation de la capacité de discernement*. Une sous-commission, dirigée par la Prof. Nikola Biller-Andorno de Zurich, a été chargée de la rédaction de principes et de recommandations; une première séance est prévue début 2016.

Autres thèmes prioritaires

Médecine carcérale

- Mise en œuvre de la prise de position *Rapatriements sous contrainte: aspects médicaux* en collaboration avec les différents partenaires concernés (SEM, CCDJP, FMH, CNPT etc.).
- Publication d'une liste de contre-indications aux rapatriements sous contrainte par voie aérienne et d'une annexe aux directives *Exercice de la médecine auprès de personnes détenues*.
- Publication d'une prise de position *Secret médical et obligation d'aviser: l'ASSM et la FMH s'expriment sur les aspects médico-éthiques*, le 17.6.2015.
- Publication d'une prise de position concernant la modification de la loi sur la santé du canton de Bâle-Ville: *Secret médical et obligation d'aviser*.

Éthique de la recherche/mise en œuvre de la LRH

- Publication du guide pratique *Recherche avec l'être humain* en novembre 2015.
- Harmonisation et développement du projet *Consentement général: Un groupe de travail*, dirigé par lic.iur. Michelle Salathé, a été constitué.

Éthique clinique

- Soumission de la publication des résultats de l'enquête *Structures d'éthique dans les hôpitaux de soins aigus, les cliniques psychiatriques et les cliniques de réhabilitation suisses*, en décembre 2015.
- Constitution d'une sous-commission de la CCE pour l'élaboration de recommandations pour *l'enseignement de l'éthique dans les formations prégraduée, postgraduée et continue*, sous la direction du Prof. Arnaud Perrier de Genève; la première séance est prévue en janvier 2016.
- Traitement de nombreuses demandes concernant, entre autres, les thèmes suivants: l'assistance au suicide, la réanimation, le statut juridique des enfants mort-nés, la capacité/l'incapacité de discernement, la représentation des patients, les témoins de Jehova, le don d'organes.

Manifestations

- Le 2 juillet 2015, l'ASSM et la Commission Nationale d'Éthique (CNE-NEK) avaient organisé le symposium *Autonomie et responsabilité en médecine. Le dilemme entre l'autonomie individuelle et la solidarité sociale*. Ce colloque fait partie du cycle de symposium sur le thème de l'autonomie.
- Le colloque *Structure d'éthique clinique en Suisse: mise à jour et enjeux* s'est déroulé le 27 mars 2015.

Perspectives 2016

Les directives *Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes* devraient être finalisées en 2016. L'élaboration des directives pour le *Traitement et la prise en charge de personnes atteintes de démence*, la révision des directives *Prise en charge de patientes et patients en fin de vie* et l'élaboration de recommandations pour *l'enseignement de l'éthique dans les formations prégraduée, postgraduée et continue* seront poursuivies en 2016. Par ailleurs, une sous-commission s'attachant au thème de la *capacité de discernement* débutera son activité.

L'organisation d'un colloque pour les membres des structures d'éthique clinique est prévue pour le printemps et d'un symposium public intitulé *Autonomie et relation* pour l'été prochain.

En juin 2016, une élection générale pour le renouvellement de la CCE aura lieu. 5 membres de la CCE auront atteint la durée maximale de deux fois quatre ans de leur mandat et devront être remplacés. Fin 2016, le mandat de l'actuel Président de la CCE arrivera également à son terme.

Nous remercions de tout cœur les membres sortants qui, pendant des années, ont œuvré avec beaucoup de compétence en faveur de l'éthique médicale. Notre reconnaissance va également aux membres restants de la CCE, à tous les membres des sous-commissions et tout particulièrement à la secrétaire générale adjointe, Michelle Salathé et la collaboratrice scientifique Sibylle Ackermann pour leur engagement, leur compétence et leur travail assidu.

Prof. Christian Kind, ASSM, St-Gall